



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.24/2005/6
18 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS,
FRANÇAIS et RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail conjoint CEMT/CEE sur le transport intermodal et la logistique¹
(26-28 septembre 2005)

Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique
(Quarante et quatrième session, 27 et 28 septembre 2005,
point 6 b) de l'ordre du jour)

**ACCORD EUROPÉEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT
INTERNATIONAL COMBINÉ ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)**

Propositions d'amendement
adoptées par le Groupe de travail de la CEE-ONU le 8 mars 2005

Note : A la quarante et troisième session du Groupe de travail (Paris, le 8 mars 2005) les Parties contractantes présentes et votantes ont adopté à l'unanimité et conformément à l'article 15 de l'Accord AGTC, les propositions d'amendement aux annexes I et II de l'Accord AGTC reproduites ci-dessous (TRANS/WP.24/107, paragraphe 11)².

¹ La CEMT et la CEE ont adopté des modalités de coopération portant création du «Groupe de travail conjoint CEMT/CEE sur le transport intermodal et la logistique» constitué de composantes séparées CEMT et CEE, cette dernière sous la forme du Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique (WP.24).

² La dernière version du texte consolidé de l'Accord AGTC est parue dans le document ECE/TRANS/88/Rev.3 (<http://www.unece.org/trans/conventn/legalinst.html#4>). Ce document, unique et sans valeur officielle, contient le texte consolidé de l'Accord AGTC qui comprend l'instrument lui-même, ainsi que ses amendements et les corrections qui sont entrés en vigueur aux dates indiquées. Seul le texte confié au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en sa capacité de dépositaire de l'Accord AGTC, fait foi de l'Accord AGTC.

Pour toute information complémentaire sur ces propositions d'amendement, veuillez vous référer au document TRANS/WP.24/2005/2.

Comme requis, le secrétariat a transmis ces propositions au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de dépositaire de l'AGTC, aux fins de publication des notifications dépositaires correspondantes.

* * *

**ACCORD EUROPÉEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT
INTERNATIONAL COMBINÉ ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)**

Propositions d'amendement
adoptées par le Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique
de la CEE-ONU³ le 8 mars 2005

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS D'ORDRE GENERAL

Annexe I de l'AGTC

Supprimer tous les renvois et les lignes correspondant à «(19) Yougoslavie».

Modifier le système de numérotation des pays mentionnés à l'annexe I de l'AGTC comme suit :

«(17) République tchèque	(31) République de Moldova
(18) Slovaquie	(32) Fédération de Russie
(19) Hongrie	(33) Turquie
(20) Slovénie	(34) Lituanie
(21) Croatie	(35) Arménie
(22) Bosnie-Herzégovine	(36) Azerbaïdjan
(23) Serbie-et-Monténégro	(37) Géorgie
(24) Ex-République yougoslave de Macédoine	(38) Kazakhstan
(25) Grèce	(39) Turkménistan
(26) Roumanie	(40) Ouzbékistan
(27) Bulgarie	(41) Kirghizistan
(28) Finlande	(42) Estonie
(29) Bélarus	(43) Lettonie
(30) Ukraine	(44) Iran (Rép. islamique d'»

³ En 2004, l'appellation du Groupe de travail a été modifiée et ne sera plus «Groupe de travail du transport combiné» mais «Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique» (ECE/TRANS/156, paragraphe 94). Des propositions d'amendement aux articles 14 (2), 15 (2) et 16 (2) de l'Accord AGTC, reflétant cette modification, seront établies aussi tôt que possible.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Supprimer tous les renvois et les terminaux correspondant à la "Yougoslavie".

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Supprimer les points de franchissement des frontières ci-après correspondant à la "Yougoslavie":

"Gyékényes (MAV) – Botovo (JZ)
Gevgëlia (JZ) – Idomeni (CH)"

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS PAR PAYS

(1) PORTUGAL

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Remplacer le point de franchissement des frontières par le point de franchissement ci-après :

"Alcântara (Lisboa)
Leixões
Lisboa-Bobadela"

(9) ALLEMAGNE

Annexe I de l'AGTC

Remplacer la ligne de chemin de fer: "C-E 30 Dresden-Görlitz (-Zgorzelec)" par la ligne ci-après:

"C 30 Leipzig-Hoyerswerda-Horka (-Węgliniec)"

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3)): Allemagne, Pologne.

Annexe II de l'AGTC

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Remplacer le point de franchissement des frontières "Görlitz (DB) – Zgorzelec (PKP)" par le point de franchissement des frontières ci-après:

"Horka (DB) – Węgliniec (PKP)".

(15) AUTRICHE

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Replacer le terminal "Messendorf" par "Graz Süd/Werndorf".

(16) POLOGNE

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes de chemin de fer ci-après:

« C-E 75 Warszawa-Bialystok-Sokolka-Suwalki-Trakiszki (-Mockava)»

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3)): Pologne.

"C 30 Leipzig-Hoyerswerda-Horka (-Węgliniec)"

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3)): Allemagne, Pologne.

« C 28 Warszawa-Lublin-Dorohusk (-Izov)»

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3)): Pologne.

Annexe II de l'AGTC

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter les points de franchissement des frontières ci-après:

«Trakiszki (PKP) – Mockava (LG)
Dorohusk (PKP) – Izov (UZ) »

(17) RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Annexe I de l'AGTC

Remplacer la liste existante des lignes par la liste ci-après:

«C-E 40 (Schirnding-) Cheb-Plzeň-Praha-Kolín-Ústí nad Orlicí-Česká Třebová-Přerov-
Hranice na Moravě- Bohumín-Mosty u Jablunkova (-Čadca)
Horní Lideč (-Lúky pod Makytou) »
.....

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): France, Allemagne, République tchèque, Slovaquie, Ukraine.

« C 59 (Chalupki-) Bohumín »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Pologne, République tchèque.

« C 59/1 (Zawidów-) Frýdlant v Čechách-Všetaty-Praha »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Pologne, République tchèque.

« C 59/2 (Miedzylesie-) Lichkov-Ústí nad Orlicí »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Pologne, République tchèque.

« C-E 61 (Bad Schandau) Děčín-Praha-Kolín- Ústí nad Orlicí-Česká Třebová-Brno-
Všetaty- Kolín-HavlKolíčkův Brod
.....

Břeclav-Lanžhot (-Kúty) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3)): Suède, Allemagne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie.

« C-E 65 (Zebrzydowice-) Petrovice u Karviné-Bohumín-Hranice na Moravě-Přerov-Břeclav (-Bernhardsthal)»

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3)): Pologne, République tchèque, Autriche, Slovénie, Croatie.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Remplacer la liste existante des terminaux par la liste ci-après:

«Brno	Praha Uhřetěves
Lovosice	Praha Žižkov»
Mělník	

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Modifier l'orthographe des points de franchissement des frontières ci-après comme suit:

«Chalupki (PKP) – Bohumín (ČD)
Bad Schandau (DB) – Děčín (ČD)
Zawidów (PKP) – Frýdlant v Čechách (ČD)
Lúky pod Makytou (ŽSR) – Horní Lideč (ČD)»

(19) HONGRIE

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Remplacer le terminal existant «Budapest-Jozsefváros» par

«BILK Kombiterminál Budapest»

Ajouter le terminal ci-après:

«Budapest Kikötő».

(22) BOSNIE-HERZÉGOVINE

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes de chemin de fer ci-après:

«C-E 751 (Volinja-) Dobrljin-Bihac-Ripač (-Strmica)

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Croatie.

«C-E 771 (Slavonski Šamac-) Bosanski Šamac-Sarajevo-Čapljina (-Metković)»

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Croatie, Serbie-et-Monténégro.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter le terminal ci-après:

« Sarajevo »

(23) SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes de chemin de fer ci-après:

« C-E 79 Beograd-Bar (~~Ancona~~)
(-Bari) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Croatie, Serbie-et-Monténégro.

« C-E 85 (Kelebia-) Subotica-Beograd- Niš-Preševo (-Tabanovci)
Kraljevo-Đeneral Janković (-Volkovo) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Hongrie, Serbie-et-Monténégro, Grèce.

« C-E 66 Beograd-Vršac (-Stamora Moravița) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Serbie-et-Monténégro, Roumanie.

« C-E 70 (Tovarnik-) Šid-Beograd-Niš-Dimitrovgrad (-Dragoman) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): France, Italie, Slovénie, Croatie, Serbie-et-Monténégro, Bulgarie, Turquie.

« C-E 771 Subotica-Bogojevo (-Erdut)»

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Serbie-et-Monténégro, Croatie.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter les terminaux ci-après:

«Beograd
Bar»

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter les points de franchissement des frontières ci-après:

« Preševo (JZ) - Tabanovci (CFARYM)
Đeneral Janković (JZ) - Volkovo (CFARYM) »

D. Liaisons/ports de navires transbordeurs faisant partie du réseau international de transport combiné

Ajouter dans la liste des liaisons/ports de navires transbordeurs:

«Bar - Bari (Serbie-et-Monténégro - Italie)
Bar - Ancona (Serbie-et-Monténégro - Italie)»

Annexe II de l'AGTC

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter le point de franchissement des frontières ci-après:

“Galați (CFR) - Giurgiulești (CFM)”

C. Points de changement d'écartement importants pour le transport international combiné

Ajouter le point de changement d'écartement ci-après:

Gares situées entre des réseaux ferroviaires à écartements différents	Pays intéressés	Technique de changement appliquée	
		Changement d'essieux/ bogies de wagon	Transbordement des unités de chargement par grue ou autre matériel de manutention
“Galați-Giurgiulești	Roumanie-République de Moldova	X	X”

(27) BULGARIE

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes de chemin de fer ci-après:

“C-E 660 Ruse-Kaspichan”

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Bulgarie.

“C-E 951 Sindel-Karnobat”

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Bulgarie

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter les terminaux ci-après:

« Kaspichan
Svilengrad»

C. Points de changement d'écartement importants pour le transport international combiné

Ajouter le point de changement d'écartement ci-après:

Gares situées entre des réseaux ferroviaires à écartements différents	Pays intéressés	Technique de changement appliquée	
		Changement d'essieux/ bogies de wagon	Transbordement des unités de chargement par grue ou autre matériel de manutention
«Varna	Bulgarie	X	X»

D. Liaisons/ports de navires transbordeurs faisant partie du réseau international de transport combiné

Ajouter les liaisons/ports de navires transbordeurs ci-après:

«Varna - Odessa (Bulgarie – Ukraine)
Varna - Novorossiysk (Bulgarie – Fédération de Russie)
Varna - Poti/Batumi (Bulgarie - Géorgie)
Burgas (port) - Novorossiysk (Bulgarie – Fédération de Russie)
Burgas (port) - Poti (Bulgarie – Géorgie)»

(29) BELARUS

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes ci-après:

« C 20/3 (Kena-) Gudagai-Maladzečna-Minsk »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Fédération de Russie, Belarus.

« C 95/2 Minsk-Žlobin- Slovechno (-Berezhest)»

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Belarus.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter les terminaux ci-après:

«Brest
Minsk»

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter le point de franchissement des frontières ci-après:

« Gudagai (BC) – Kena (LG) »

(30) UKRAINE

Annexe I de l'AGTC

Remplacer la liste existante des lignes de chemin de fer comme suit:

« C-E 30 (Medyka-) Mostiska 2-Lvov-Rovno-Berdichev-Kazatin-Kiev-Kharkiv-Kupyansk-Topoli-(Valuiki) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Allemagne, Pologne, Fédération de Russie, Kazakhstan.

«C 28 (Dorohusk-) Izov-Kovel-Sarni-Korosten-Kyiv »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Pologne.

«C-E 391 Dnipropetrovsk-Lozovaya-Krasny Liman-Kharkov »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Aucune.

« C-E 40 (Čierna nad Tisso-) Čop-Lvov »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): France, Allemagne, République Tchèque, Slovaquie.

« C-E 50 (Záhony-) Chop-Lvov-Fastov-Dnipropetrovsk-Krasnoarmeisk-Yasinovataya-Debaltsevo-Krasnaya Mogila-(Gukovo) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Suisse, Autriche, Hongrie, Fédération de Russie, Kazakhstan.

« C-E 593 Yasinovataya-Kvashino-(Uspenskaya) »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Fédération de Russie.

« C-E 95 (Novosavitskoe-) Kuchurgan-Razdelnaya-Kazatin-Kiev-Khutor Mikhailovsky-Zernovo (-Suzemka) »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Fédération de Russie, République de Moldova, Roumanie, Bulgarie.

« C 95/1 Odessa-Usatovo-Razdelnaya »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): Aucune.

« C 95/2 Kazatin-Berdichev-Korosten-Berezhest (-Slovechno) »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Belarus.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter les terminaux ci-après:

« Dnepropetrovsk Gruzovoy
Kiev-Lisky
Lvov
Kharkov Chervonozavodskoy
Lugansk Gruzovoy
Usatovo »

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter les points de franchissement des frontières ci-après:

« Topoli (UZ) – Valuiki (RZD)]
Krasnaya Mogila (UZ) - Gukovo RZD)
Kvashino (UZ) - Uspenskaya (RDZ)
Izov (UZ) – Borohust (PKP)
Berezhest (UZ) – Slovechno (BC) »

C. Points de changement d'écartement importants pour le transport international combiné

Ajouter le point de changement d'écartement ci-après:

Gares situées entre des réseaux ferroviaires à écartements différents	Pays intéressés	Technique de changement appliquée	
		Changement d'essieux/ bogies de wagon	Transbordement des unités de chargement par grue ou autre matériel de manutention
« Esen	Ukraine - Hongrie	X	»

D. Liaisons/ports de navires transbordeurs faisant partie du réseau international de transport combiné

Ajouter les liaisons/ports de navires transbordeurs ci-après:

«Odessa
Illichivsk
Mariupol»

(31) RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes ci-après:

« C-E 560 (Galați-)-Giurgiulesti (-Reni-) Etulia-Greceni (-Bolgrad-) Taraclia-Basarabeasca-
(-Carabuteni-) Cimislia-Bendery »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): République de Moldova.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter les terminaux ci-après:

« Ungeny
Chișinau »

(32) FÉDÉRATION DE RUSSIE

Annexe I de l'AGTC

Modifier la ligne C-E 99 comme suit:

« C-E 99 Ryazan-Kochetovka I-Gryazi-Krasnodar- Veseloe (-Gantiadi)
Novorossiysk »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3)): Fédération de Russie.

Supprimer la ligne « C-E 102 ».

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3)): Fédération de Russie.

Ajouter les nouvelles lignes de chemin de fer ci-après:

« C-E 95 (Zernovo-) Suzemka-Bryansk-Moskva »

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3)): Fédération de Russie, République de Moldova, Roumanie, Bulgarie.

« C-E 593 Yasinovataya-Kvashino-(Uspenskaya) »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3)): Fédération de Russie.

Annexe II de l'AGTC

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter le point de franchissement des frontières ci-après:

« Veseloe (RZD) - Gantiadi (chemins de fer géorgiens) »

(33) TURQUIE

Annexe I de l'AGTC

Ajouter la ligne de chemin de fer ci-après:

«C-E 692 Cetinkaya-Erzurum-Kars- Dogu Kapi (-Akuryan)
(-Akhalkalaki)»

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Turquie.

Modifier la ligne de chemin de fer C-E 74 comme suit:

« C-E74 Bandirma -Balikesir-Kütahya-Alayunt- Afyon - Konya-Ulukisla
Izmir-Manisa Eskisehir Usak-Manisa »
.....

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Turquie.

Modifier la ligne C-E 97 comme suit:

«C-E 97 Samsun-Kalin- Boğazköprü-Ulukişla Yenice- Adana -Toprakkale-
Mersin
Fevzipaşa -Islahiye-Hudut [-Meydan Ekbez (République arabe syrienne)] »
Iskenderun

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Turquie.

Annexe II de l'AGTC

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter les points de franchissement des frontières ci-après:

«Dogu Kapi (TCDD) – Akuryan (chemins de fer arméniens)
Kars (TCDD) – Akhalkalaki (chemins de fer géorgiens) »

(34) LITUANIE

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes ci-après:

«C-E 75 (Trakiszki-) Mockava-Šeštokai-Kazlų Rūda-Kaunas-Radviliškis-Šiauliai-Joniškis (-Meitene) »

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Pologne.

« C 20/3 (Nesterov-) Kybartai-Kazlų Rūda-Kaunas -Kaišiadorys-Vilnius-Kena (-Gudagai) »
Klaipėda-Šiauliai-Radviliškis

Partie contractante directement intéressée (AGTC ; Article 15 (3): Fédération de Russie, Belarus.

Annexe II de l'AGTC

A. Terminaux importants pour le transport international combiné

Ajouter les terminaux ci-après:

“Draugystė (Klaipėda)
Šiauliai
Paneriai (Vilnius)
Kaunas
Šeštokai”

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

“Joniškis (LG) - Meitene (chemins de fer lettons)
Kybartai (LG) - Nesterov (RŽD)”

C. Points de changement d'écartement importants pour le transport international combiné

Ajouter les points de changement d'écartement ci-après:

Gares situées entre des réseaux ferroviaires à écartements différents	Pays intéressés	Technique de changement appliquée	
		Changement d'essieux/ bogies de wagon	Transbordement des unités de chargement par grue ou autre matériel de manutention
“Šeštokai* Mockava Trakiszki	Lituanie Lituanie Pologne	- X -	X X -”

* Pas un point de franchissement des frontières.

D. Liaisons/ports de navires transbordeurs faisant partie du réseau international de transport combiné

Ajouter les liaisons/ports de navires transbordeurs ci-après:

“Klaipėda – Mukran (Sassnitz) (Lituanie - Allemagne)”

(44) IRAN (République Islamique d')

Annexe I de l'AGTC

Ajouter la ligne de chemin de fer suivante:

«C-E 70 (Kapiköy-) Razi-Tabriz-Tehran-Mashad-Sarakhs (-Serahs)»

Parties contractantes directement intéressées (AGTC ; Article 15 (3): France, Italie, Slovénie, Croatie, Serbie-et-Monténégro, Bulgarie, Turquie.

Annexe II de l'AGTC

B. Points de franchissement des frontières importants pour le transport international combiné

Ajouter les points de franchissement des frontières ci-après:

«Razi (RAI) - Kapiköy (TCDD)

Sarakhs (RAI) - Serahs (chemins de fer turkmènes)»
